

**Togocom** devient **Yas Togo**  
**C'est notre moment**

Service client : 888

Yas  
 Ym.tg 00404

N° 893 du 11 décembre 2024 Prix 250 F cfa

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

En un clic,  
 payez votre  
**TVM**  
 par

**Money**

sur l'application  
**OTR TVM**  
 Disponible sur Google Play



**OTR**

FEDERER FOUR BATIR  
 00000 www.otr.tg

Faure à la réouverture  
 de Notre-Dame de Paris



## UN GESTE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Page 3

Succession Abosse Sotome

## QUE SE PASSE-T-IL EXACTEMENT ENTRE LA NOTAIRE SYLVIA AQUEREBURU ET LES HÉRITIERS ?

Page 2

Coopération

## LE TOGO SIGNE UN CADRE GÉNÉRAL DE COOPÉRATION AVEC LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU COMMONWEALTH

Page 7

## UN JOUR DE GLOIRE DANS UN ÉCRIN DE VICTOIRE

**A** l'occasion de la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris, il s'est passé un événement dans l'événement. Il y avait indubitablement, pour les regards exercés à la chose diplomatique, des signes qui ne trompent pas.

Pour le cas qui nous occupe principalement ici, il s'agit de la position particulièrement significative du président Faure au premier rang parmi les grands



de ce monde, et, à côté du président ukrainien Volodymyr Zelensky, l'un des protagonistes de la guerre Russie Ukraine. Un tel positionnement dépasse le simple fait du protocole qui jouerait selon l'ancienneté au pouvoir.

Pour qu'un tel positionnement soit possible, il faut représenter quelque chose de plus fort, de plus puissant que le seul fait d'être un chef d'État ou de gouvernement. Il faut incarner aux yeux d'une multitude d'observateurs avisés et convaincus (dont des chefs d'État et d'autres personnalités politiques internationales) une **ÉVIDENCE QUI S'IMPOSE À EUX**.

Effectivement il s'agit bien de la latitude, de l'envergure et de l'entrain diplomatiques du président togolais, qui sont non seulement appréciés, reconnus, mais désormais potentiellement utilisables, jouables dans des dossiers diplomatiques qui dépassent la sphère sous régionale.

Le talent de négociation, la facilité de contact, la subtile et intelligente neutralité géopolitique du président Faure et sa légendaire capacité d'analyse et d'écoute en font le meilleur profil mondial pour inséminer la paix partout où des situations sont bloquées. Pourquoi pas dans le conflit russo-ukrainien, où la voix de l'Afrique sera d'une manière ou d'une autre absolument non négligeable et des ingrédients diplomatiques innovants de sa souche seront très probablement nécessaires, parce qu'il s'agira aussi de faire valider quelque accord de résolution de ce conflit par les outils de l'ONU...

Le président français, Emmanuel Macron ne le sait donc que trop bien ! Le nouveau président américain, bien renseigné sur l'efficacité diplomatique du président Faure ne manquera pas de s'appuyer sur une telle incontournable : l'**ÉVIDENCE** diplomatique du président Faure.

Oui ! Parmi les nombreux pays qui honoraient de leur présence cette fantastique réouverture de Notre-Dame de Paris, j'ai eu joie de voir la filiforme rectangulaire du mien, le Togo ; excellemment représenté par cette gerbe d'**ÉVIDENCE** lumineuse.

Quel Togolais aimant véritablement son pays ne saurait ressentir en son âme, en sa dignité de citoyen de tels faisceaux de fierté nationale !?

Oui ! C'était aussi, disons-le haut et fort ! un jour de gloire dans son écrin de victoire pour l'image de notre chère patrie.

*Le GCE Cyr ADOMAYAKPOR*

Succession Abosse Sotome

## QUE SE PASSE-T-IL EXACTEMENT ENTRE LA NOTAIRE SYLVIA AQUEREBURU ET LES HÉRITIERS?

*La gestion de la succession ABOSSE Sotome décédé il y a environ six(05) ans, est confrontée à des difficultés sans précédentes. Et pour cause, des malentendus et des tiraillements entre les héritiers et la Notaire Sylvia Adjoa Hundt-Aquereburu, a qui, il revenait de procéder au partage des biens, ne cessent de faire jour.*

### Les faits selon les héritiers

Selon les nommés ABOSSE Kokou Apéléte, ABOSSE Abla Digbodi, ABOSSE Emmanuel Leopold, ABOSSE Mawuto Akouvi, ABOSSE Mawuenyigan, ABOSSE Komlan, GOGO Kossiwa, tous héritiers de feu ABOSSE Sotomé, demeurant et domiciliés à Lomé, représentés par ABOSSE Kokou Apéléte, demeurant et domicilié à Lomé, il existerait des malversations avec falsification des documents fonciers de la succession par certains individus qui ont été d'ailleurs inculpés pour « faux et usage de faux ». Ils avancent aussi que des travaux fictifs ont été créés par la fille de la Notaire (Me Patricia Aquereburu) pour prélever des fonds sans aucune réalisation.

Les héritiers disent ne pas être satisfaits du travail de la Notaire Aquereburu et ils se sont adressés à la justice qui leur a désigné par Ordonnance N°4048/2022 du 30 novembre 2022 du Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé, Me Prosper Gadebekou en son remplacement. Mais elle a fait appel pour être confirmée en août 2024 pour quatre mois.

La plus grosse discorde aujourd'hui reste le projet de partage partiel d'un domaine de la succession à Adetikope dans la Commune Agoè-Nyivé 6.

*« Nous ne sommes pas contre le partage partiel. Mais en droit, le pénal tient le civil en l'état. Dans ce projet de partage figure notre tante qui se prévaut d'un certificat de mariage avec notre feu père que nous ne reconnaissons pas. Nous avons porté l'affaire devant les tribunaux et elle a été inculpée pour faux et usage de faux. Nous demandons que tout soit vidé avant ce partage. Si nous acceptons aujourd'hui et qu'après le procès, elle est reconnue coupable, comment ferons-nous pour ré-*

*cupérer sa part ? »* s'interroge Léopold Abosse qui ajoute que le terrain dispose déjà d'un plan de lotissement et dit ne pas comprendre un nouveau lotissement qui coûterait 6.000.000 de frais CFA à la succession comme émoluments du géomètre contenu dans le plan de partage partiel élaboré par l'Office notarial. Pour eux c'est une manœuvre en complicité avec des juges véreux pour spolier les biens de la succession.

*« Nous avons saisi le ministre de la justice et le Premier ministre pour que force soit donnée à la loi »,* insiste Kokou Abosse, l'aîné de la succession.

Afin de recouper les informations à notre disposition, notre rédaction a à travers une correspondance en date du 27 novembre 2024, sollicité et obtenu une rencontre avec Me Sylvia Adjoa Hundt-Aquereburu pour avoir sa version des faits.

### La part de vérité de Me Sylvia Adjoa Hundt-Aquereburu

D'entrée la Notaire a rejeté en bloc toutes les allégations se disant d'ailleurs être fatiguée d'un dossier à multiples problèmes.

*« J'ai déjà fait plus de 40 ans de carrière et je n'accepterai pas que mon nom soit vilipendé à la fin de ma carrière. Dans la gestion de cette succession, au début tout allait bien. C'est l'introduction d'un acte de divorce d'une des veuves qui se trouve être leur mère qui a tout chamboulé. Ils ne veulent pas qu'elle soit écartée de la succession. Ce n'est pas de ma faute. J'ai tout fait pour leur faire entendre raison mais ils ne veulent rien comprendre. Je comprends qu'ils veulent rester ensemble mais ils n'y arrivent pas »* a déclaré Me Sylvia Aquereburu qui avait à ses côtés sa fille Me Patricia Aquereburu qui a en charge le dossier et qu'elle nous a confié pour des précisions et détails.

Pour cette dernière, *« il s'agit d'habiles manœuvres*

*pour nous empêcher de faire notre travail. »*

Au sujet du nouveau lotissement, Me Patricia Aquereburu avance qu'« il y a une confusion. La provision de 6 Millions est en réalité destinée aux frais d'établissement des plans parcellaires, avec avis favorable du service de l'agro foncier et du cadastre, au nom de chaque héritier, suite aux différents lots qui leur seront attribués après le tirage au sort au titre de leur part.

À toutes fins utiles, il est toujours prévu le jour du tirage au sort d'expliquer tous les frais mis au passif de la succession avant de procéder au tirage au sort. Par la suite du partage, un compte rendu avec les justificatifs de tous les frais est communiqué au tribunal et à tous les héritiers. Après le partage il faut bien procéder à l'établissement des droits de propriété de chaque héritier. Les plans étant la première étape des différentes formalités de morcellement devant aboutir à la création des titres fonciers distinct au nom de chaque héritier. »

Quant au procès en cours, elle dit attendre les ordonnances pour toutes fins utiles.

*« Si cela continue, je vais demander une taxation d'office pour libérer ce dossier »* a conclu Me Sylvia Aquereburu, propos nuancés dans la foulée par sa fille qui indique que *« nous devons poursuivre et terminer les dossiers enclenchés. »*

La veuve Koumassé Ayawavi et une héritière Adjoa Abosse présentes à la rencontre au Cabinet déclarent qu'elles n'attendent que le partage.

L'opposition au partage partiel ayant été rejetée vendredi, 6 décembre 2024, la tension est bien ravivée avec plusieurs autres interrogations en suspens.

En tout cas, nous reviendrons sur cette affaire dans nos éditions prochaines, par rapport à ces questions.

LM

Faure à la réouverture de Notre-Dame de Paris

## UN GESTE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le 7 décembre 2024 a marqué la réouverture officielle de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, cinq ans après l'incendie qui a ravagé ce chef-d'œuvre gothique, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Parmi les hôtes de marque invités à cet événement historique, le Président

Aux côtés de ses homologues français Emmanuel Macron, américain Donal Trump, allemand Frank-Walter Steinmeier, ukrainien Volodymyr Zelensky, congolais Denis Sassou Nguesso, bissau guinéen Umaro Embaló, du Roi Philippe des Belges, du Prince britannique William et bien d'autres, le Président de la Ré-

et africains au nombre desquels le Président Faure Essozimna Gnassingbé, qui ont fait le déplacement de Paris pour manifester leur geste de solidarité et de fraternité internationale et leur engagement pour la préservation de ce patrimoine culturel. L'archevêque de Paris a de son côté, salué le soutien affirmé



de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Le chef de l'Etat assiste régulièrement à différentes manifestations religieuses. Récemment, il a marqué de sa présence à l'inauguration du premier Centre international de ressourcement et d'écotourisme de Kara (Lumen Valley), porté par la Congrégation des Frères Saint-Jean, et communiqué avec les fidèles catholiques à l'apothéose Jubilé d'Or du sanctuaire Notre-Dame du Lac Togo, à Togoville. Sa participation aujourd'hui à la réouverture officielle de la Cathédrale Notre-Dame de Paris témoigne de sa foi profonde, au-delà de ses charges républicaines.

publique, Faure Essozimna Gnassingbé a assisté aux différentes étapes de la cérémonie. Accueil chaleureux des invités par le Président français, l'ouverture solennelle des portes de l'édifice religieux, le mot de bienvenue du Président Emmanuel Macron, office de circonstance par l'Archevêque de Paris, Monseigneur Laurent Ulrich, le retentissement pour la première fois du Grand Orgue qui a survécu aux flammes le 15 avril 2019 et le message de soutien du Pape François. Le Président Emmanuel Macron a exprimé la gratitude de la nation française aux dirigeants européens, américains

de par le monde particulièrement des dirigeants venus de divers continents pour s'associer à cette œuvre collective de la transcendance et de l'espérance. Le chef de l'Etat s'est félicité de la renaissance de ce témoin matériel de l'histoire de l'humanité, résultante des efforts collectifs. Il a émis le vœu de voir cette reviviscence inspirer le monde entier à promouvoir le patrimoine universel, symbole du vivre ensemble, des identités culturelles et des civilisations communes. « Heureux de participer aujourd'hui à la cérémonie de réouverture de la cathédrale Notre Dame de Paris. Ce

joyau, témoin d'histoire et de spiritualité, renaît grâce à un élan collectif exceptionnel. Il incarne l'aspiration humaine à surmonter les épreuves et à se surpasser pour reconstruire. Que cette renaissance inspire le monde entier à préserver, restaurer et transmettre le pa-

humanité » a précisé le chef de l'Etat dans un message de circonstance. Pour rappel, la Cathédrale Notre-Dame de Paris est construite au Moyen Âge et classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1991. Au-delà de sa vocation religieuse, cet



trimoine mondial aux générations d'aujourd'hui et de demain. Ces trésors universels portent en eux une part de l'âme des peuples et de notre

édifice historique est l'un des fleurons du patrimoine universel qui incarnent les valeurs de paix, de résilience et de dialogue entre les peuples.

Togo-Etude du projet de loi de finances, exercice 2025

## DÉBUT DES TRAVAUX EN COMMISSION

Les travaux en commission sur l'étude du projet de loi de finances, gestion 2025 ont été ouverts le vendredi 06 décembre 2024 par le président de l'Assemblée Nationale, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé.

Ces travaux vont permettre aux parlementaires de mener des réflexions et analyses approfondies en vue d'apporter des contributions significatives pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de la population. "Conscient de cette noble res-

ponsabilité, je voudrais nous inviter à ne pas perdre de vue l'objectif qui, à mon avis, peut et doit d'ailleurs retenir notre attention tout au long de l'étude du présent projet de loi de finances: poursuivre l'assainissement de nos finances publiques à travers la recherche d'un juste équilibre entre la ré-



duction du déficit en dessous de la norme communautaire et la préservation des dépenses sociales dans un environnement économique international marqué par des incertitudes et un marché financier mondial en perpétuelle surchauffe", a affirmé le président de l'Assemblée Nationale. Sevon-Tépé Kodjo Adédzé a également souligné qu'il est, dans une démocratie parle-

mentaire comme la nôtre, de l'intérêt supérieur du gouvernement et de l'Assemblée nationale de travailler en tandem et de forger un équilibre dans le processus budgétaire. "Vous conviendrez avec moi que, dans un tel contexte institutionnel, l'étude du projet de loi, exercice 2025, doit nécessairement impliquer une nouvelle démarche empreinte de pédagogie et communication",

a-t-il souligné. Le président de l'Assemblée Nationale a donc convié les députés et commissaires du gouvernement, à fédérer leurs énergies, atténuer les dissensions et créer, cours au des discussions budgétaires, une synergie fraternelle et ambitieuse qui servira les intérêts du Togo.

Notons que la procédure d'adoption des projets de loi de finances est régie par un ensemble de règles et de pratiques conçues pour permettre de doter la République du budget dans les délais requis. Ainsi, les travaux proprement dits débiteront effectivement le lundi avec l'examen des recettes du budget de l'Etat.

Togo

# L'ASSEMBLÉE NATIONALE RATIFIE LES COMMISSIONS PERMANENTES

L'Assemblée nationale, conformément aux dispositions des articles 32 et 35 de son règlement intérieur, a procédé le jeudi 5 décembre 2024 à la ratification des neuf commissions permanentes. Cette ratification,

tente pour examiner les lois constitutionnelles, les lois organiques, les lois référendaires, les lois électorales, le droit administratif, l'organisation judiciaire, le droit civil, le droit commercial, le droit pénal, ainsi que les pétitions et

lité, de l'énergie, des mines, de l'industrie, du tourisme et de l'économie numérique, entre autres.

6- Commission des relations extérieures et de la coopération  
Cette commission est chargée

relatives à l'environnement, cette commission se penche également sur la protection du littoral, la conservation des



adoptée à l'unanimité des députés présents, a eu lieu sous la présidence de Son Excellence Monsieur Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, Président de l'Assemblée nationale, en présence de Monsieur Pacôme Adjourouvi, Ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République.

l'administration générale et territoriale de l'État.  
Président : TCHALIM Tchit-chao

## 2- Commission des droits de l'Homme

Cette commission a pour mission la promotion et la protection de la démocratie, des droits de l'Homme, des libertés publiques, ainsi que l'équité de genre.

Président : WONRYA Kossivi  
3-Commission des finances et du développement économique  
Elle Compétente en matière d'examen des lois de finances, de l'exécution du budget, de la monnaie et du crédit, cette commission s'occupe également de l'activité financière intérieure et extérieure, du contrôle financier des entreprises publiques, de la fisca-

Président : SEMODJI Ma-wussi Djossou

4- Commission agro-pastorale, de l'aménagement du territoire et du développement local  
Cette commission traite des questions liées à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche, à l'urbanisme, à l'habitat, aux affaires foncières, ainsi qu'au développement local et aux infrastructures rurales.

Président : ADOYI Ezzo-Wavana Ahmed

## 4-Commission de l'éducation, de la communication et du développement socio-culturel

Ses compétences couvrent l'éducation nationale, la recherche scientifique, la communication, la jeunesse, le travail et l'emploi, la promotion culturelle, ainsi que la sécurité sociale et les retraites.

Président : HODIN Eké Kokou

des relations internationales, de la coopération internationale, des traités et accords internationaux, ainsi que de la protection des intérêts des Togolais à l'étranger.

Présidente : ANATE Koumealo

## 7- Commission de la défense et de la sécurité

Elle est compétente pour examiner les projets et propositions de lois relatives à l'organisation de la défense et de la sécurité, au personnel civil et militaire des armées, à la gendarmerie, à la justice militaire, à la police, à l'intégrité territoriale, à la sécurité des personnes et des biens, aux politiques de coopération et d'assistance militaire.

Président : ATCHOLI Aklesso

8- Commission de l'environnement et des changements climatiques

Compétente pour les questions

écosystèmes, la gestion des ressources forestières et la prévention des catastrophes.

Président : NADJO N'Ladon

9- Commission de la santé, de la population et de l'action sociale

Cette commission est en charge des questions de santé, de la famille, de la protection des femmes, des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, ainsi que de la solidarité nationale et de l'aide sociale.

Président : KOMBATE Dame-toti

Rappelons que chaque commission est composée d'un président, d'un vice-président, d'un premier rapporteur et d'un deuxième rapporteur. Les membres du bureau ont été élus après constitution de la commission et convocation du Président de l'Assemblée nationale pour leur élection.

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE DE L'OUËST ET RENCONTRE DE LOMÉ

« Une occasion unique de faire converger les idées afin de mieux accélérer la transition énergétique en Afrique de l'Ouest » selon Oliver Reynolds, Market Insights and Data Manager chez GOGLA. Présent à Lomé pour le premier sommet de la Coopération Énergétique en Afrique de Lomé, Monsieur Oliver Reynolds, Market Insights and Data Manager chez GOGLA, a répondu aux questions de notre rédaction. Dans cette interview exclusive, Olivier Reynolds, a évoqué l'importance d'une transition énergétique pour l'Afrique en général et l'Afrique de l'Ouest en particu-

lier, et de ce qu'il faut attendre de la rencontre de Lomé. Lisez plutôt !

## Quel est l'Etat des lieux aujourd'hui en matière de transition énergétique en Afrique de l'Ouest

### 1- faciliter la transition énergétique

Avec un taux d'accès à l'électricité de 56% en 2022, la région d'Afrique de l'Ouest est toujours considérée comme fortement non électrifiée, du fait des disparités observées dans plusieurs pays de la région, à l'instar du Niger ou du Libéria,

qui ont des taux d'accès de 18% et 8% respectivement. Dans les zones rurales, plus de la moitié de la population n'a pas accès et dépend toujours de la biomasse comme source principale d'énergie.

La région dépend toujours fortement des combustibles fossiles pour la production d'électricité, ce qui est coûteux et négatif pour l'environnement, malgré le potentiel d'énergie renouvelable existant et pas suffisamment exploité. L'on note toutefois, une progression importante de l'énergie solaire photovoltaïque qui a connu une augmentation moyenne annuelle



de 48% pour la production d'électricité. Cette nette progression traduit à suffisance l'intérêt pour la région de réaliser une transition énergétique axée vers l'augmentation des énergies renouvelables dans le mix énergétique en Afrique de l'Ouest.

Pour faire avancer cette transition énergétique, la CE-DEAO s'est fixée comme objectif d'atteindre 48% d'énergie renouvelable dans le mix

énergétique de la région en 2030. Pour atteindre cet objectif, il faudrait entre autres, une coopération internationale et régionale renforcée, notamment avec le renforcement de l'interconnexion régionale; des investissements dans les énergies renouvelables, par le renforcement des infrastructures de réseau et plus de financements pour l'électrification hors réseau, ciblant principalement les ménages des zones les plus reculées; et une collaboration plus étroite entre les secteurs public et privé.

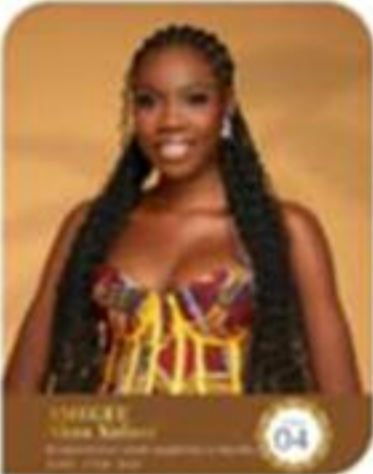
## 2. Les énergies renouvelables sont-elles, une solution durable pour le développement de l'Afrique et aux changements climatiques ?

Les énergies renouvelables, et particulièrement l'énergie solaire, offrent à l'Afrique la pos-

Suite à la page 6



# QUI SERA LA REINE ?

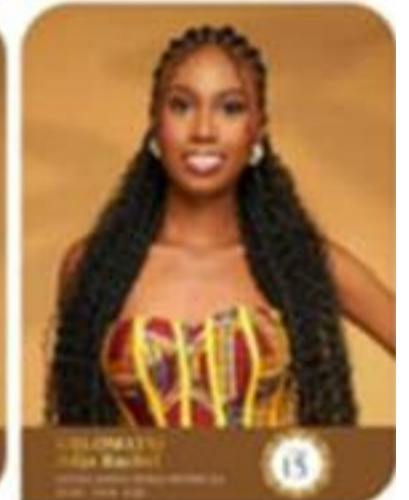


  
**SAMEDI 14 DEC.**  
**À L'HÔTEL 2 FÉVRIER**  
**21H00**



15 000F / 25 000F  
**RES. 40 000F**

TÈL : 99 69 88 98  
MISSTOGO.TG



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET RENCONTRE DE LOMÉ

## Suite de la page 3

sibilité d'utiliser une de ses ressources naturelles les plus abondantes (c'est le continent qui reçoit le plus d'heures de soleil au monde) pour fournir de l'électricité à sa population. En choisissant des sources renouvelables au lieu de sources fossiles comme le pétrole, l'Afrique peut atteindre en même temps ses objectifs de développement et ses objectifs climatiques, en faisant un bond en avant vers une transition énergétique inclusive et durable.

Près de la moitié de la population en Afrique qui n'est pas desservie par le réseau électrique aujourd'hui pourrait bénéficier d'accès à l'électricité par l'énergie solaire hors réseau de façon moins chère et plus rapide que par d'autres moyens.

### 3. Qu'entend-t-on par le solaire hors réseau ?

Par solaire hors réseau, on entend un ensemble de solutions d'accès à l'électricité permis par l'usage de panneaux solaires et ne nécessitant pas de raccordement au réseau électrique. Ces solutions vont de la simple lanterne solaire à des kits beaucoup plus puissants capables de fournir de l'électricité à tout un foyer, charger des téléphones portables, brancher une radio ou un téléviseur. Ces solutions incluent aussi des équipements productifs tels que des pompes à eau solaires pour l'agriculture ou des réfrigérateurs solaires pour les commerçants ou pour la conservation des vaccins dans les zones où le réseau n'est pas disponible.

### 4. quel est son rôle?

Ces solutions ont un rôle clé à jouer dans le déploiement de l'accès à l'électricité dans les zones rurales. Elles offrent l'opportunité d'électrifier des foyers, des entreprises, des exploitations agricoles, des écoles et des centres de santé dans des zones où le réseau électrique traditionnel n'est pas encore présent et ne sera peut-être pas présent avant longtemps. Elles peuvent être déployées rapidement et de façon moins coûteuse que des alternatives, en offrant à des centaines de millions de personnes la possibilité d'avoir de l'électricité dans les cinq prochaines années.

En outre, là où les coupures d'électricité sont fréquentes, grâce à ces solutions, les petites entreprises peuvent continuer leur activité. Celles qui à présent n'ont pas accès à de l'énergie pourraient l'atteindre et augmenter leurs revenus, ce qui aurait des avantages socio-économiques évidents, particulièrement dans les zones rurales.

### 5. parlez nous de l'association Gogla

GOGLA est l'association mondiale de l'industrie de l'énergie solaire hors réseau. Nous représentons plus de 200 membres qui travaillent pour transformer des vies grâce à des produits et services solaires de haute qualité et à des prix abordables.

Plus de 560 millions de personnes vulnérables au climat bénéficient déjà de l'énergie solaire hors réseau pour alimenter leurs maisons, leurs fermes, leurs entreprises et leurs infrastructures publiques.

GOGLA est une organisation qui offre des données de marché vitales pour l'industrie solaire, en rassemblant les acteurs principaux pour créer des partenariats, afin de développer l'industrie solaire et rendre ces solutions accessibles

au plus grand nombre. De plus notre organisation développe des outils et conseille sur les normes pour assurer la durabilité du secteur, en plaidant pour des politiques de soutien et une augmentation des investissements.

### 6. Que peut-on attendre de la rencontre de Lomé dans la perspective de cette coopération énergétique entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et ses

#### partenaires?

La rencontre de Lomé est une occasion pour les acteurs du secteur de se retrouver afin de faire converger nos idées et de développer plus de partenariats qui permettront de faciliter l'accès à l'électricité en Afrique et particulièrement en Afrique de l'Ouest. Avoir en un même lieu pendant trois jours le secteur privé, le secteur public, les bailleurs de fonds, les partenaires

financiers internationaux et l'organisation régionale qu'est la CE-DEAO est une occasion unique de faire converger les idées afin de mieux accélérer la transition énergétique en Afrique de l'Ouest. Les solutions hors réseau sont l'un des moyens les plus appropriés.

Interview réalisée par GPLM (Groupe de Presse Le Messager)



**Citoyens togolais,**

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma  
Contact: 90 04 71 59  
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Diplomatie parlementaire

## LE PARTI COMMUNISTE CHINOIS RENFORCE SA COOPÉRATION AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU TOGO

Une délégation du Parti Communiste Chinois conduite par M. CAI Fang, Expert en chef du Think-tank national, a échangé, le vendredi 6 décembre 2024 au siège de la Représentation nationale, avec le Président de l'Assemblée nationale, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé. Les discussions ont porté sur l'approfondissement des liens de coopération entre la Chine et le Togo d'une part, et la consolidation des relations parlementaires entre

l'Assemblée nationale populaire de Chine et l'Assemblée nationale du Togo.

Au cours de la séance de travail, les deux parties ont abordé plusieurs sujets relatifs au renforcement de la coopération entre l'Assemblée nationale populaire de Chine et la Représentation nationale. La partie chinoise a salué les dernières réformes institutionnelles entreprises au Togo avec l'adoption de la Ve République qui consacre le régime parlementaire.

Le Président de l'Assemblée nationale, s'est félicité de l'excellence et de la qualité des relations d'amitié séculaires qui existent entre le Président chinois SEM Xi Jinping et son homologue togolais SEM Faure Essozimna Gnassingbé. Pour sa part, l'Ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong, a témoigné sa reconnaissance pour cette confiance renouvelée qui se traduit par cette rencontre visant à approfondir les relations entre la Chine et le Togo.



Le chef de la délégation a invité le Président de l'Assemblée nationale pour une visite de travail en Chine pour l'approfondissement des discussions entre les deux parties.

Coopération

## LE TOGO SIGNE UN CADRE GÉNÉRAL DE COOPÉRATION AVEC LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU COMMONWEALTH

La signature de ce document cadre a été effective entre Mme le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé représentant le chef de l'État SEM Faure Essozimna Gnassingbé, et Mme Patricia Scotland Secrétaire générale du Commonwealth. Désormais, le Togo pourra bénéficier de l'expertise et de l'appui de l'institution anglo-

phone dans plusieurs domaines. Marlborough House, siège du Commonwealth à Londres, la cheffe du gouvernement Victoire Tomégah-Dogbé est accueillie par la Secrétaire générale du Commonwealth, Mme Patricia Scotland. Tête-à-tête entre les deux personnalités suivi d'une séance de travail élargie aux deux délégations. Après les discus-

sions, place à la signature du document.

Ce cadre général de coopération définit les domaines prioritaires pour l'appui du Commonwealth au Togo. Il s'agit notamment, de l'intelligence artificielle et transformation digitale ; des énergies renouvelables et la finance climatique ; de la jeunesse, du développement des compétences et du capital humain ; du renforcement des capacités en négociation des contrats internationaux; ainsi que de l'appui au renforcement des capacités des institutions de la Ve République.

À l'issue de la signature de ce cadre de coopération, la cheffe du gouvernement s'est réjouie de l'aboutissement de ce processus. Elle a, au nom du Président de la République, exprimé la gratitude du gouvernement à la Secrétaire générale du Commonwealth ainsi qu'à toute son équipe pour le travail remarquable fait pour aboutir à cet accord général. Elle a rassuré l'institution que le gouvernement travaillera pour des résultats au bénéfice des populations.

« Nous venons de signer ce cadre de coopération et nous allons travailler ensemble avec les équipes du secrétariat général du Commonwealth sur une feuille de route avec des délais bien précis. En tout cas, je veillerai à ce que chaque département ministériel puisse se mettre au travail pour que nous puissions produire des résultats. Parce que ce que nous recherchons aujourd'hui, c'est des résultats qui impactent la vie des populations. Notre pays a une population jeune et nous devons tout faire pour satisfaire les besoins au niveau de l'éducation, offrir une éducation de qualité, offrir des soins de

santé de qualité, la protection sociale, faciliter l'accès aux services sociaux de base comme l'énergie, l'eau, etc. Avec notre jeunesse talentueuse, nous pouvons utiliser tout ce qui est digital, intelligence artificielle pour donner

Mme le Premier ministre, ils sont notre avenir, ils sont notre espoir, ils sont notre opportunité. Nous pouvons investir dans la jeunesse. Ce cadre de coopération ne va pas seulement profiter au Togo. Tout ce que nous faisons avec



les moyens à cette jeunesse. Il faut s'occuper de la jeunesse, et quand on s'occupe de la jeunesse, elle est active, elle contribue à la croissance et elle contribue également à la sécurité, à la stabilité dans nos pays. », a déclaré Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Pour la Secrétaire générale Mme Patricia Scotland, le Commonwealth n'a jamais signé un tel cadre avec un pays pour une assistance technique. Elle s'est réjouie des efforts du Togo qui ont permis d'aboutir à la signature de ce cadre général qui fera désormais cas d'école et servira de modèle pour les autres pays membres.

« Le Commonwealth c'est 56 États membres, 2,7 milliards de citoyens et plus de 60% de la population de moins de 30 ans. Et l'accent que nous mettons sur notre jeunesse est très important. Comme l'a dit

le Togo, va aussi aider les autres membres. Je remercie Mme le Premier ministre. Je remercie également le Président de la République togolaise, le gouvernement et le peuple togolais d'avoir cru en nous au Commonwealth. », a-t-elle poursuivi.

Cette visite fait suite au sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM 2024) à Samoa en octobre dernier et aux différentes discussions entre le chef de l'État togolais et la Secrétaire générale de l'institution.

En rappel, Le Togo a rejoint le Commonwealth en juin 2022 après l'approbation de sa candidature lors de la réunion des chefs d'État et de gouvernement du Commonwealth tenue en 2022 à Kigali, au Rwanda.

[www.primature.gouv.tg](http://www.primature.gouv.tg)

**PRIMA**  
Privés et professionnels indépendants

40 BANK OF AFRICA  
EMCE GROUP

www.boatoago.com



Togocom

*devient*

**Yas**

Yas.tg

Service client : 888